

J'ai eu affaire à d'autres ministres au sujet desquels je serais moins optimiste, mais en ce qui concerne le ministre actuel, je suis plein d'espoir.

Le sénateur Croll: Je ne m'oppose pas à ce que le ministre soit présent si le sénateur Grosart le désire. Je serais enchanté s'il venait, mais je suis d'avis que l'exemple du Conseil économique n'est guère applicable à notre cas, parce qu'on lui demande spécialement de rendre compte au Parlement et non pas au ministre.

Le sénateur Grosart: Au Gouverneur en conseil. Je propose qu'on le fasse aussi dans notre cas.

Le sénateur Croll: Diverses lois—leur désignation m'échappe en ce moment—prévoient des conseillers auprès de divers ministères et ministres et ces organismes n'ont jamais procédé de la même façon que le Conseil économique qui a reçu un mandat spécial d'accomplir certaines choses. C'est le Parlement et non pas un ministre qui lui a donné le mandat de s'occuper des marques de commerce, par exemple, et de la loi relative aux enquêtes sur les conditions et il rend compte au Parlement et est presque l'égal d'un ministre lui-même, sauf qu'il fait son rapport sous la forme qu'il juge convenable. En l'occurrence, il s'agit d'un conseil consultatif. Je pense qu'il y a progrès. Il me semble que le ministre s'efforce de moderniser et de faire conformer avec la loi et de créer un ministère qui s'occupe des immigrants. Cela ne s'est jamais fait de cette façon. On s'occupe de l'adaptation des immigrants, de la façon dont ils cherchent à se placer, de leur mobilité et de leur destination. Il est en train de moderniser le ministère en instituant des commissions consultatives qui le conseilleront de temps en temps. A mon avis, la loi a cela de bon qu'il dispose à présent de diverses commissions consultatives. Je présume qu'il est dans la situation embarrassante de devoir dire «Mon ami, vous ne serez pas réintégré dans vos fonctions» et il est également dans une position où il croit devoir faire certains changements. En outre, il a commencé avec un ministère qui est pratiquement nouveau et il ne fait que moderniser les méthodes d'exécution.

Mais de faire rendre compte à ces personnes directement au Parlement serait une

innovation et je prévois, sous ce rapport, des difficultés énormes parce que la qualité du conseil qu'ils pourraient donner de temps en temps pourrait être telle qu'on ne saurait le suivre. Disons, par exemple, qu'une commission qui penche assez fortement vers les employeurs adopte une résolution et la présente au Parlement. Évidemment, ce n'est pas là sa destination mais plutôt le ministère où le ministre peut l'étudier à la lumière de ses autres responsabilités et ensuite décider de la suite qu'il donnera. Il me semblerait que nous devrions être plus que contents de voir se produire ce genre d'accroissement de l'efficacité. D'autre part, si vous parlez de formation et d'enseignement—la décision à cet égard a déjà été imposée par une loi où se trouve la définition de la formation et de l'instruction et, que nous l'aimions ou non, c'est la loi présentement.

Le sénateur Grosart: Je ne discute pas ce point. Et je pense, sauf votre respect, que beaucoup de ce que vous avez dit, sénateur Croll, est hors de propos. Que le ministre est en train d'accroître l'efficacité de la loi, j'en conviens. J'approuve la loi en général. Je ne m'y oppose pas. Mais encore, sauf votre respect, je pense que les observations du sénateur en ce qui concerne le fonctionnement du Conseil économique n'étaient pas tout à fait exactes, soit sur la question de savoir si c'est le Parlement qui soumettait les marques de commerce et les droits d'auteur au Conseil, etc.: c'était le gouvernement. Ce n'est qu'incidemment que le Conseil s'en occupe. Tout ce que je dis est que le Conseil économique conseille le gouvernement dans un domaine très vaste et important et qu'il a été très salubre qu'il ait présenté un rapport au Parlement.

Je dis maintenant que voilà un conseil qui conseillera le ministre qui fait partie du gouvernement—qui conseillera le gouvernement dans un domaine pas moins important. Personnellement je suis d'avis que l'emploi des personnes est, dans notre pays, aussi important que l'emploi de l'argent. Je dis que dans ce domaine très important le précédent présenté par le Conseil économique en est un qu'il faut suivre. Je n'argumenterai plus. Deurons-en là.

Le sénateur Roebuck: Par manière d'argument, mettons que le sous-ministre fasse également part au Parlement du conseil qu'il a donné au ministre?